

0330100E
ACADEMIE DE BORDEAUX
COLLEGE ELEONORE DE PROVENCE

33580 MONSEGUR
Tel : 0556615640

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 10
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration
Convoqué le : 11/10/2021
Réuni le : 21/10/2021
Sous la présidence de : Michel Nembrini
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention tripartite entre l'IRTS et les collèges de Monségur et de Pellegrue dans le cadre du projet sur les compétences psychosociales. Coût pour le collège : 350.75€.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	22
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0